



Mensonge de ma mère sur le motif médical du décès de mon père

Par **fifidesindes**, le **20/09/2008** à **23:40**

Ma mère m'a menti sur la cause du décès de mon père, un an juste après sa mort, j'en ai la preuve, Il est mort à l'hôpital, il avait un cancer, elle me racontait que du dramatique sur son état qu'il avait eu une hémorragie suite à sa deuxième intervention chirurgicale mais le peu que j'ai pu savoir par le personnel de service et qu'il était résistant et qu'il n'avait pas eu ce genre de problème post-opératoire...Il est donc mort, ma mère a tout de suite courru sur la succession...étant donné ses réactions au fil du temps, j'ai demandé tout SON DOSSIER MEDICAL, compte-rendus, chirurgies, etc, j'ai tout reçu ce matin en recommandé : il s'avère que mon père n'est pas décédé par les mêmes motifs que ma mère m'a dit ainsi qu'à tout le monde d'ailleurs...
Elle ne sait pas que moi je sais ! [s]JE VOUDRAIS SAVOIR SI JE PEUX PORTER PLAINTES CONTRE ELLE t sauver l'honneur de mon père car comme c'est écrit ce n'est pas de cette façon qu'il voulait partir...
Merci de m'aider, je suis désespéré.

Par **domi**, le **21/09/2008** à **16:40**

Bonjour , je ne comprends pas bien votre démarche ! En fait vous voulez porter plainte contre votre mère parce qu'elle vous a caché la cause réelle du décès de votre père ? Mais en quoi cela va-t-il vous avancer? c'est là que je ne comprends pas!!Domi

Par **fifidesindes**, le **21/09/2008** à **19:16**

bonsoir,rnA quoi ça va m'avancer, effectivement... mais en apprenant que ma mère m'a menti sur les causes du décès ET CE N'EST PAS MINCE : voilà les vraies raisons très dures pour moi de les exprimer : Mon père n'a pas voulu cette mort, il pouvait vivre encore quelques années, 1 , 2 voire 3[s] mais non[/s] ma mère c'est concertée et a choisi, pour qu'il parte "naturellement" plus vite, ma soeur le savait également, en partant mon père a murmuré ses dernières phrase ; je ne veux pas partir ainsi.....Ma mère a eu lu culot de me le dire ensuite ; mon père n'a jamais fait d'hémorragie, j'ai tout : son dossier chirurgical et médical, et UNE LETTRE PRECIEUSE DU CANCEROLOGUE m'avertissant par écrit le "vrai décès".rnMa mère a porté préjudice à ma vie filiale, à ma stabilité, dénuée de sentiment, j'ai eu un accident de travail, elle ne l'a jamais cru, me fait passé pour un "chômeur" depuis je suis en invalidité catégorie 2 ! Elle brise notre existence A MOI ainsi qu'à ma vie de couple. JE NE LAISSERAI PAS CA SE DEROULER AINSI, et vous ne savez pas tout, toute suite après son décès elle a couru chez les assurances, le notaire pour l'héritage, où là encore il y a conflit dans les droits de succession tout ça pour l'argent !!!rnJe reformule ma question puis-je déposer plainte pour ces motifs, s'en compter les autres !!! dont un souci en plus pour moi santé et professionnelle, je vais donc dans le site correspondant à ma situation.rnMerci pour votre réponse.

Par **domi**, le **21/09/2008** à **20:03**

[fluo]Mon père n'a pas voulu cette mort, il pouvait vivre encore quelques années, 1 , 2 voire 3 mais non ma mère c'est concertée et a choisi, pour qu'il parte "naturellement" plus vite[/fluo]
Lorsque vous dites cela , est-ce que cela suppose que votre papa n'est pas mort "naturellement" ? Je comprends la gravité du cas(étant soignante moi-même) et vous laissez si vous préférez mon mail perso pour vous exprimer plus facilement si vous le souhaitez...Domirnrndomilefaou@hotmail.com

Par **fifidesindes**, le **21/09/2008** à **21:00**

volontiers pour le mail car l'histoire est compliquée, il y a trop d'éléments négatifs, effectivement, sa fin de vie a été accélérée.rnmon mail : benoist.gout@orange.frJe vous envoie un tout de suiteMerci pour votre compréhension et psychologie d'esprit